

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ET DES DROITS DE L'HOMME

COUR D'APPEL DE COMMERCE D'ABIDJAN

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ABIDJAN

GREFFE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

Abidjan, le 22 AOÛT 2024

N° 09785/2024

Le Greffier en Chef

À

Monsieur Le Consul-Adjoint
de France en Côte d'Ivoire.
Abidjan

Objet : Authentification de registre
du commerce et du crédit mobilier.

Monsieur Le Consul-Adjoint,

J'ai l'honneur de vous informer par la présente que le Greffe du Tribunal de Commerce a reçu le **19 AOÛT 2024** la déclaration au registre du commerce et du Crédit mobilier de Monsieur **CAMARA AMADOU** sous le numéro de formalité **CI-GRDBSM-2015-A-1847**.

Par conséquent, j'atteste que l'immatriculation faite le **01 JUILLET 2015** sous le numéro RCCM **CI-GRDBSM-2015-A-1847** est authentique.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Consul-Adjoint, à l'expression de mes sentiments distingués.

CISSE Mamadou

Administrateur des Greffes et Parquets

ATTENTION : Seul l'acte Original portant le cachet sec de sécurité est authentique et Valable